

Image not found or type unknown



Refus de payer une partie du credit suite a baisse de salaire

Par **soleil_41**, le **26/09/2008** à **12:21**

bonjour, rn rn ma fille est en arret maladie depuis mars 2008 suite a une grossesse pathologique; apres 90 jours d arret son employeur ne la paie qu a 50% de son salaire, dans les 90 jours l employeur compte ses congés, qu'elle a ete obligé de prendre, sinon, ils etaient perdus. rn Depuis le mois de juillet elle a fait une demande a son assurance bancaire AGF, puisqu elle a contracté un pret immobilier. cette assurance devait payer la moitié du credit, aujourd hui ils refusent pretextant qu elle n a pas 90 jours d arret maladie, puiqu elle a pris des conges. on tourne en rond, quel recours at'elle ? si toutefois il y en a un.